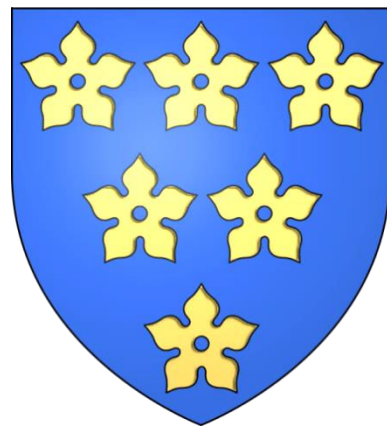


BULLETIN COMMUNAL DE BOLSENHEIM



S'BOLSEMER BLAETTEL

Les dernières nouvelles de Bolsenheim

A la une de cette parution : les grands travaux !



Mais aussi : l'école sous toutes les coutures



S'BB N°6

De janvier 2016

Sommaire

• Sommaire.....	1
• Le mot du Maire	2
• Les grands chantiers.....	3
• Les petits pâtisseries de Noël.....	5
• Un Noël mystérieux à l'école de la Scheer.....	7
• Quoi de neuf à Bolsenheim ?	9
• Vivre ensemble	13
• Vie associative : bougeons ensemble.....	17
• La Page du correspondant défense	18
• Comptes-rendus des conseils municipaux	19
• Infos, divers	26
• Note d'humour !	29
• Les jeux (pas que pour les enfants...)	30

Demande d'indulgence

Ce journal communal est réalisé par des personnes bénévoles et non spécialisées dans la rédaction éditoriale. Si toutefois, malgré le soin apporté à la vérification des informations une erreur venait à se glisser dans cette édition, soyez indulgents et faites-nous le savoir afin de la corriger.



Je remercie les habitants de Bolsenheim de leur fidélité, de leur gentillesse, de leur soutien à sauvegarder le dépôt de pain. Mais malheureusement je suis obligée de fermer définitivement le commerce faute de clientèle. Je remercie surtout Mr le Maire François RIEHL, MM Albert HARTMANN et Patrick GIRARD ainsi que Mme Christine HUCHELMANN pour leur soutien, leur aide et surtout leur dévouement à garder le dépôt ouvert. Je remercie également J.MARC ET LAURENT, qui étaient toujours prêts à rendre service. Je remercie la Boulangerie Petry pour leur collaboration. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2016. Vous aurez toujours une place dans mon cœur.



Christiane Braun

S'bolsemer Blaettel, la publication de la Mairie de Bolsenheim.

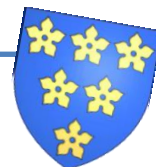
Tél : 03 88 98 00 56 – Fax : 03 88 98 00 56
Courriel Mairie : mairie.bolsenheim@wanadoo.fr
Courriel Bolsemer: contact@bolsemer.fr

Equipe de rédaction :

Jérôme LAWI , Arnaud ANTONI-ARRUS, Catherine SCHMITZ, Sandrine TESORO, Patrick GIRARD

Directeur de la publication :

François RIEHL



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers Administrés, mes chers Amis,

L'année 2015 restera à tout jamais gravée dans nos mémoires en raison des sanglantes attaques terroristes de Paris.

J'adresse toute ma compassion aux innocentes victimes, à leurs familles et à leurs proches.

L'état d'urgence mis en place suite à ces attentats a modifié nos habitudes de vie et je rends hommage à tous ceux qui, par leur engagement sans faille, assurent la protection et la sécurité de nos concitoyens.

Notre pays se trouve aujourd'hui confronté à d'immenses défis, même s'il n'est pas aisé de se projeter vers l'avenir dans l'ambiance de morosité qui règne actuellement.

En décembre dernier, vous avez été appelés à élire les conseillers régionaux qui nous représenteront au sein de la nouvelle Assemblée Régionale sur le Territoire de l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine. C'est désormais une gigantesque région de 5,6 millions d'habitants et deux fois plus grande que la Belgique qui devra concrétiser les projets et assurer le bon développement de notre territoire.

Une petite commune comme la nôtre doit donc composer avec les diktats gouvernementaux et les constantes réformes qui semblent parfois stériles. Mais ne cédon pas au pessimisme.

En 2015, la physionomie de notre village a bien évolué, notamment avec la mise en place des itinéraires cyclables Nord et Sud, l'aménagement des entrées d'agglomération qui en résulte, l'extension du cimetière. Quelques nouvelles constructions sont sorties de terre et nos concitoyens du lotissement de la Mayenne bénéficient enfin d'une route digne de ce nom. Les travaux de remplacement de canalisations d'eau hors-d'âge et la pose de conduits d'arrivée du gaz ont quelque peu perturbé la quiétude des habitants, mais c'était nécessaire.

Je tiens particulièrement à remercier les associations pour leur implication dans l'amélioration de notre cadre de vie: l'APB pour le réaménagement de l'étang de pêche, les exploitants agricoles pour l'entretien des chemins forestiers et vicinaux, l'ASLCB pour la réalisation et la mise en place des décors de Pâques et Noël.

Heureusement, de telles bonnes volontés nous permettent de garder foi dans un avenir pas toujours rose en raison du contexte économique difficile dans lequel nous vivons et devraient servir d'exemple aux tristes individus responsables d'incivilités et dégradations sur les biens communaux.

Mes chères concitoyennes et mes chers concitoyens, vous êtes le socle de notre société.

Malgré une situation nationale et internationale anxiogène et la déliquescence de notre société, il faut se battre pour les générations à venir et rester déterminé dans nos actions. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une très bonne année 2016, qu'elle vous apporte la santé, beaucoup de bonheur et d'amour, que tous vos rêves et espérances se réalisent dans la paix.



Votre Maire, François RIEHL



Les grands chantiers...

Le dernier semestre de 2015 fut riche en travaux pour notre commune avec successivement, la réalisation de l'itinéraire cyclable nord entre Bolsenheim et Schaeffersheim associée à l'aménagement de la sortie nord du village suivi par l'aménagement de l'extension du cimetière.

L'itinéraire cyclable Nord, mais pas que! ...



C'est avec un souci de cohérence et d'économie que la CCPE a coordonné les travaux préalables à la réalisation de l'itinéraire cyclable. Après le passage d'une fibre optique en 2014, il a été décidé le remplacement d'une conduite d'eau, datant des années 50 (Cf. SBB n°5 d'octobre 2015), sur la longueur du tracé. Le début des travaux, financés à 100% par le SDEA, a débuté le 21 septembre pour 6 semaines. Le raccordement à la conduite existante a été effectué au niveau de la maison Dubief.



Le démarrage des travaux de l'itinéraire cyclable programmé préalablement, par la CCPE le 19 octobre, doit être retardé : un nouvel acteur, RGDS (Réseau Gaz de Strasbourg) qui ne voulant pas rester sur la touche décide, **sans autorisation**, de mettre en terre une extension du réseau de gaz de Schaeffersheim sur le tracé de l'itinéraire cyclable. Mais c'est sans compter sur la vigilance de notre maire ; car si l'idée est louable rien ne



peut se faire sans la supervision de la CCPE.

Tout ce beau monde, plein de bonne volonté et voyant l'intérêt d'une telle précipitation ne tarde pas à trouver un accord. Enfin, tous les papiers signés, paraphés et tamponnés, c'est manu militari que la pose de la conduite de gaz, financée à 100% par RGDS, est effectuée.

RÉSUMONS NOUS !

Purge de la conduite de gaz

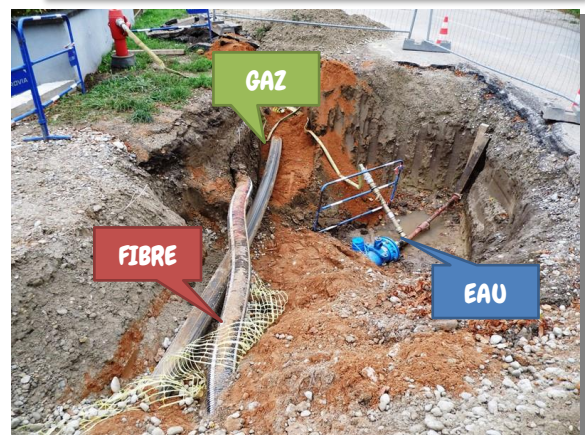


Eh oui! le gaz est maintenant sous pression aux portes de Bolsenheim. Mais tout comme la fibre optique, qui ne faisait que passer, il vous faudra faire preuve de patience !

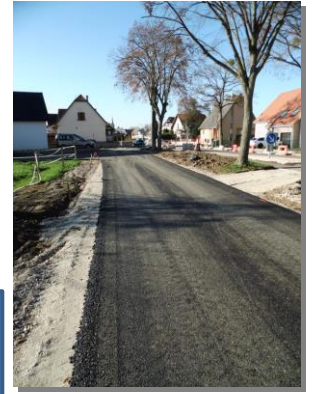


Réalisations :

Itinéraire cyclable : Entreprise Eurovia & Colas.
Aménagements nord : Entreprise Colas.



Quelques arbres ayant été abattus et enlevés par la municipalité, tout est fin prêt pour la suite des travaux !



Le 26 octobre, les travaux de la piste cyclable ainsi que l'aménagement de l'entrée / sortie du village ont pu commencer. Même si la réalisation de l'itinéraire cyclable s'est correctement passée, la vigilance de la municipalité a permis de mettre en évidence des malfaçons de la part de l'entreprise, maître d'ouvrage des aménagements, corrigées depuis par cette dernière.



L'extension du cimetière...



Les différentes étapes : (1) Terrassement & fondation ; (2) coulage d'un mur béton ; (3) réalisation de 2 allées pavées.

14/12/2009 : En raison de l'accroissement de la population et de l'opportunité d'achat d'un terrain contigu au cimetière actuel, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'agrandissement du cimetière actuel.

21/03/2012 : Signature du compromis de vente, pour une surface d'environ 4 ares.

29/01/2015 : Le conseil municipal vote et adopte le programme d'investissement proposé (Cf. SBB n° 4 de juin 2015).

10-11/2015 : Travaux de gros œuvre (réalisation fondations et clôture béton).

11/2015 : Pose d'un brise vue en bois.

12/2015 : Coulage clôture de séparation parking, cimetière.

12/2015 : Réalisation du pavage des allées, longitudinale et transversale ainsi que que du parking de stationnement.

01/2016 : Pose de la ferronnerie (portail et barrières)

- Un ossuaire ainsi qu'un jardin du souvenir seront situés à l'arrière du cimetière.
- Il restera à réaliser 2 ouvertures entre les 2 cimetières , travaux qui seront réalisés par la municipalité.



Vue sur l'extension du cimetière



Les petits pâtissiers de Noël



Fin novembre, les enfants, impatients de commencer les préparatifs de leur fête préférée ont convié les mamans et mamies pâtissières à venir les aider à confectionner les fameux bredele. Nos gentilles fées ont donc farfouillé avec fébrilité dans leurs vieux livres de recettes aux pages racornies et tachées de beurre pour trouver LA recette, celle qui fera frémir les narines et transportera les enfants dans le monde magique de Noël.





Puis coiffées leur toque blanche, tablier ajusté autour de la taille, armées de leur enthousiasme et d'une patience d'ange elles ont fait pétrir, abaisser, étaler, « emporte-pièces », rouler les pâtes aux parfums de cannelle, noix de coco, chocolat, amandes et noix.
Enfin il a fallu glacer, décorer, garnir, dorer les petits gâteaux en forme de lune, étoiles, sapins ou rennes.

Ce sont donc les yeux brillants de joie, les mains blanches de farine et de sucre, la figure barbouillée de chocolat et la tête remplie de souvenirs que les petits et grands élèves ont remercié leurs professeurs d'un jour et leur ont déjà donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Une partie des gâteaux a été vendue au marché de Noël de Schaeffersheim pour financer la classe verte prévue en mars pour les élèves de l'élémentaire. Le reste a été distribué aux enfants qui ont pu faire goûter leurs recettes à leur famille.



Un Noël mystérieux à l'école de la Scheer...

Ce jeudi 18 décembre 2015, le Père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de l'école de la Scheer pour une après-midi de fête...



Mais rien ne s'est déroulé comme d'habitude...

Premier mystère : la météo ! Envolés les flocons de neige, disparu le verglas... place à un magnifique soleil et des températures frôlant les 15 degrés ! Bizarre...

Deuxième mystère : les cadeaux ! Rien, nada, peanuts... aucun cadeau sous le sapin, seulement une lettre accrochée au milieu des boules et des guirlandes ! Bizarre, bizarre...

Et là, tout s'éclaire, ce coquin de Père Noël a voulu jouer avec nos nerfs. Codes secrets à décoder, énigmes à résoudre et même calculs à effectuer... la chasse au trésor était lancée !



Les CP/CE1/CE2 se sont précipités à l'école maternelle et les CM1/CM2 dans leur classe pour déchiffrer les énigmes et retrouver les cadeaux...



Les petits inspecteurs au travail

Ouf ! Mission accomplie, ils étaient bien cachés mais ont tous été trouvés : jeux de société, puzzles, cordes à sauter, cibles et matériel de jonglage... De quoi ravir les élèves et agrémenter les récréations.



Et pendant ce temps que faisaient les plus jeunes des petits élèves ?

Ces petits chanceux ont eu la visite du vieux monsieur à barbe blanche qui s'était malicieusement caché des plus grands !



Certains courageux sont allés lui faire un gros calin tandis que d'autres, impressionnés (ou peut-être pas trop sûrs d'avoir été bien sages !) sont restés un peu à l'écart.

Mais eux aussi ont dû partir à la chasse aux cadeaux, disséminés dans toute la salle des fêtes et qu'ils ont retrouvés grâce aux photos indices ! Cette année la



hotte était remplie de puzzles, ballons, jeux de construction et de société. De quoi passer de longues heures d'amusement en classe !

2 petites chansons pour le remercier et le voilà déjà reparti gâter d'autres petits enfants bien sages.

L'après-midi s'est terminée au rythme de chants de Noël entonnés par tous les enfants de l'école qui se sont retrouvés pour partager ce petit moment magique. Un bout de brioche dégustée en plein soleil et déjà retour dans les familles pour raconter cette après-midi mystérieuse.



Cette année encore les enseignants et les Atsem ont été bien gâtés par les municipalités. Un délicieux panier garni agrémentera leur table de fête. Un grand merci à tous !



Souvenirs : Eté 1992 - hiver 1997



A gauche : Eté 1992, il n'était pas encore question du futur lotissement « les Jardins ».

A droite : Janvier 1997, le lotissement en construction. Un hiver qui ressemblait à un hiver !

Quoi de neuf à Bolsenheim ?

Was gebs nei é Bolsene ?



Les noces d'or des époux Martz



C'est, jour pour jour, le 11 octobre 2015 que Gaby et Fernand MARTZ ont eu le bonheur de fêter leurs noces d'or au Mont Saint Odile, où ils se sont également mariés.

Le couple a élu domicile dans notre localité d'où Gaby, née MULLER est originaire.

Les époux MARTZ ont une fille, Patricia, mariée à Serge LAUFFENBURGER et Sébastien marié à Carine HUBER. Ils sont aussi, les heureux et comblés grands-parents de 5 petits-fils.

Fernand a fait carrière bancaire et Gaby un beau parcours au sein de la fonction publique.

Il reste à leur souhaiter une bonne santé et encore de longues années à vivre en commun.

Un magnifique arrangement leur a été offert par les élus de la commune.



Les époux Martz et des membres du conseil municipal

Nous leur adressons nos sincères félicitations.



Un jeune bolsenheimois a participé au rallye 4L Trophy



Le rallye 4 L Trophy 2016 reprendra la route en février 2016. **Anthony KORNMANN** a participé au précédent. Il nous raconte son aventure !

Dans le cadre de mon DUT, j'ai pu participer à un projet tutoré, se déroulant tout le long de ma deuxième année de formation.

J'ai donc postulé au projet du 4L TROPHY 2015, un raid humanitaire se déroulant à travers 3 pays différents, la France, l'Espagne et le Maroc, avec comme ligne d'arrivée Marrakech.

L'aventure se déroule sur plus de 7000 kilomètres à

bord d'une Renault 4L dans laquelle nous emmenons environ 30 kilos de fournitures scolaires destinées à des enfants défavorisés du Maroc.

En notre compagnie, 1200 équipages venus d'Europe entière, tous à bord d'une 4L unique et avec pour même objectif d'apporter les fournitures scolaires et ensuite d'atteindre la ligne d'arrivée de Marrakech après avoir traversé le désert marocain. Lors de ce raid, les notions de partage, de solidarité et de goût de l'aventure sont primordiales.

L'aventure c'était aussi les réparations et la préparation de la voiture pour affronter au mieux le désert :

- Changement du Neman défaillant par un contacteur. (1)
- Changement de toutes les serrures de la voiture
- Installation 2e ventilateur pour éviter une surchauffe moteur.
- Changement de tout le câblage dans la partie moteur. (2)
- Changement des 4 amortisseurs de la voiture.(3)
- Fixation des anneaux de remorquage avant et arrière.

Le projet a été découpé en 4 grandes parties :

- Administrative : (Reprise et tenue de l'association, ouverture et gestion d'un compte, pré-inscription, inscription, assurance et papiers voiture, communication du projet ...)
- Budget : (Démarchage d'entreprises, organisation d'évènements)
- Voiture : (achat de la voiture, préparation, revente).
- Equipements : (achat des équipements obligatoires pour la voiture et la sécurité, matériel personnel, fournitures scolaires).

Un grand MERCI au Garage KERN de SCHAEFFERSHEIM pour leur aide !





Suite !

Les 4L trépigent en attendant le départ officiel direction l'Espagne et le Maroc.

Pour préparer le voyage, nous avons tout d'abord planifié notre itinéraire en France, en cherchant le chemin le plus court et le moins cher, sans éviter les autoroutes. Nous avons aussi, selon les conseils d'anciens équipages, emmené 1500€ en liquide pour nos dépenses en essence, hôtel, nourriture...

Le départ officiel étant le 19 février à Biarritz, nous avons fait un départ anticipé le 17 février de l'IUT où quelques élèves et professeurs sont venus pour nous souhaiter bon courage. Après un beau discours prononcé par le directeur de l'école, nous avons rejoint Biarritz, sans problème majeur, soit 1170 km en deux jours.

Après l'inévitable contrôle technique au village départ et les dernières modalités administratives, nous nous sommes garés aux côtés des 1200 autres 4L, pour attendre l'heure du départ officiel pour Algésiras, afin de prendre le ferry destination le Maroc.

Ayant accosté au Maroc en soirée nous avons passé une très courte nuit à l'université de Rabat puisque jusqu'à 3h30 du matin nous avons changé notre cardan avant droit que nous avons heureusement en pièce de rechange. Il s'agit



Une rencontre bien suprenante avec la neige !

ici du seul vrai problème que nous avons rencontré avec la voiture durant toute l'aventure et ce avant même de commencer à rouler dans le désert !

Réveil à 5h30 pour rejoindre le premier campement, Boulajoul, où nous avons trouvé non pas du sable ... mais de la neige ainsi qu'un froid glacial.

Le lendemain matin, mardi, après une froide nuit, nous avons pris la route pour rejoindre Merzouga, notre campement pour 3 nuits. Au programme, short, T-Shirt, 30 degrés de soleil, dunes de sable à perte de vue, berbères et dromadaires... A l'arrivée nous avons directement remis les fournitures scolaires à l'association « Enfants du désert », puis nous nous sommes installés en compagnie de 5 autres voitures alsaciennes. Les deux jours suivant nous avons effectué des boucles, d'environ 80 kilomètres dans le désert, munis de notre road book et de l'indispensable boussole.



Une vue sur le campement !

Les deux jours suivants, nous avons participé à l'étape marathon, en autonomie, pour relier Marrakech via Zagora. 290 kilomètres de désert le premier jour, 400 kilomètres de route le deuxième jour dont le col de Tichka culminant à 2000 mètres. Nous sommes arrivés parmi les premiers équipages à Marrakech où nous avons pu retrouver le confort d'un hôtel 5 étoiles pendant deux jours aux frais de la Princesse « 4L Trophy ».

Ces 3 jours de désert ne furent que paysages magnifiques, super ambiance, émotion lors de la remise des fournitures scolaires et surtout une grande dose de fun dans le désert avec notre 4L qui n'a (quasiment) eu aucun souci !



Nous avons repris le ferry du retour, le dimanche dans la nuit, direction Algesiras en Espagne, à un peu plus de 2000 km de Strasbourg. C'est après 28h de route non-stop que nous sommes arrivés à Erstein, la tête encore dans le désert...



Nous remercions l'IUT, nos amis, nos proches ainsi que tous nos sponsors. C'est grâce à leur aide que nous avons pu vivre cette expérience magique dont les souvenirs resteront pour toujours gravés dans nos mémoires !



Un semestre bien occupé



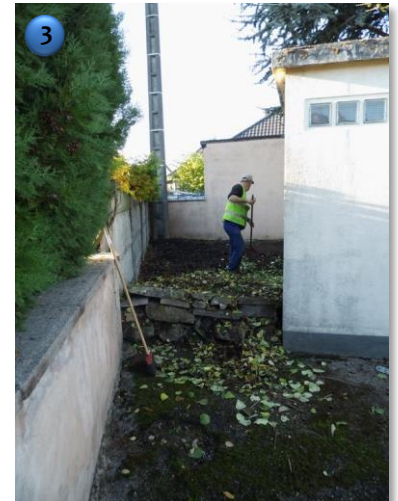
Réfection du VIEHWAJ

- Les 2 couches sont constituées de granulats issus de résidus d'acierie :
 - 1^{ère} gros granulats (2,8kg /m²).
 - 2^{ème} petits granulats (3,5kg/m²).
- T° normale de chauffe 55° c (75°C le jour de la pose car T° de la terre fraîche).
- Pour la 1^{ère} couche : 7200 l de granulats x coeff. 1,4 soit environ 10 tonnes
- Rouleau pneumatique à pression variable jusqu'à 50 tonnes.



1-Réfection provisoire de la toiture de la laiterie (nid de guêpes).
 2-Remise en peinture de tous les passages piétons + 1 création.
 3-Réfection du mur nord du Club-House.
 4-Réfection du VIEHWAJ.
 5-Alerte pompiers à l'école pour un nid de guêpe.
 6-Enlèvement d'une souche et d'un conifère au monument aux morts.
 7-Abattage de 2 arbres gênants la réalisation de l'itinéraire cyclable et des aménagements côté nord.
 8-Déplacement et réfection d'un portail gênant les aménagements côté nord.
 9-Pose d'un panneau d'affichage du règlement au cimetière.





TRAVAUX D'AUTOMNE



- 1-Nouvelles illuminations rue des Roses et des Vergers.
- 2-Pose des guirlandes de Noël.
- 3-Nettoyage et aménagement des abords du transformateur nord.
- 4-Réfection de pavés rue du Ruest.
- 5-Elagage des platanes autour de l'église Saint Martin.
- 6-Broyage de branchages.
- 7-Coffrage d'un mur de retenue.



Projets en cours ou en préparation

- Réfection du chariot Nord (changement de pièces et protection contre les intempéries).
- Aménagement d'une protection contre le mur de OBER Etienne (pavés anti projections).
- Réfection du passage piéton devant chez MULLER Richard (différé pour cause de travaux).
- Réfection de 2 grand bacs à fleurs (bois imputrescible).
- Pose d'un tableau d'affichage et d'un panneau de signalisation rue de la Mayenne.
- Taille des bouleaux le long de l'étang de pêche.
- Réfection des toilettes du Club-House.
- Espace pavé devant le 1a rue du Ruest.
- Création d'un blason Bolsenheim en vue d'un futur aménagement floral à l'intersection de la Mairie.
- Créer et préparer les nouveaux aménagement floraux, côté nord.
- Changement de traverses au terrain de pétanque.





Vivre ensemble

Les 80 ans de Monique OBRINGER (28 décembre)



Monique Obringer, bien entourée.

C'est le 1^{er} dimanche de janvier que des membres du conseil municipal se sont rendus auprès de Monique OBRINGER pour fêter, comme il se doit, ses 80 printemps. C'est bien entourée de sa fille Catherine et 2 de ses arrière-petites-filles Léa et Emma que nous avons levé notre verre à la santé de cette pimpante octogénaire.

Nous lui souhaitons plein de belles choses, une bonne santé pour les années à venir et rendez-vous est pris pour les 85 ans.



S'gilt, Monique !

Les 80 ans de Marie-Louise MULLER (13 janvier)

En ce début d'année, BOLSENHEIM compte une nouvelle octogénaire. Il s'agit de Marlyse MULLER, domiciliée rue du Château.

Samedi 16 janvier, en digne maître de cérémonie, son époux Julien, qui avait fêté ses 80 printemps courant 2015, attendait de pied ferme Monsieur le Maire et ses Adjoints, venus remettre une corbeille garnie à Marlyse.

Les 4 enfants du couple, ainsi que 3 de leurs petits-enfants étaient également présents pour entourer leur maman et mamama de toute leur affection.

Ce rendez-vous chaleureux et gourmand a vite permis d'oublier les températures glaciales de janvier et a été l'occasion d'évoquer bon nombre de souvenirs.



Marlyse MULLER, son mari Julien, le Maire et ses 2 adjoints.



Attentats de Paris : les élèves se sentent aussi concernés ...



Ce lundi 16 novembre 2015 restera gravé pendant longtemps dans les mémoires des élèves. Un lundi grave, angoissant, triste... à l'image de ce que ressent la France.



Pas question pour les enseignants de passer sous silence les terribles événements qui viennent de se dérouler, les enfants ont vu, entendu... mais peut-être pas compris. Alors un long moment de classe est consacré à écouter la parole des enfants, tenter de rassurer les angoisses d'insécurité, mettre les bons mots, éviter les amalgames... tout en respectant la sensibilité de chacun.

Certains enfants, peu à l'aise avec les mots, ont préféré dessiner leurs angoisses ou au contraire eu besoin de représenter le bonheur.

MERCI LES ENFANTS!

Tous les élèves de l'école ont respecté une minute de silence en hommage aux victimes de ces attentats.

La classe de CP, très touchée par l'actualité a eu envie de répondre aux actes barbares des terroristes par des mots et des dessins.

Contre les bombes, la haine, la violence, les armes ils ont lancé des mots puissants d'espoir: AMOUR, GENTILLESSE, PAIX, LIBERTE, VIE, FAMILLE, HARMONIE, SYMPATHIE, ...et se sont représentés unis, main dans la main, formant une ronde.

Que ces sentiments puissent être ceux qui règneront dans le monde en 2016 !



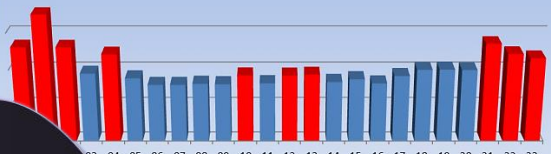


Radar pédagogique

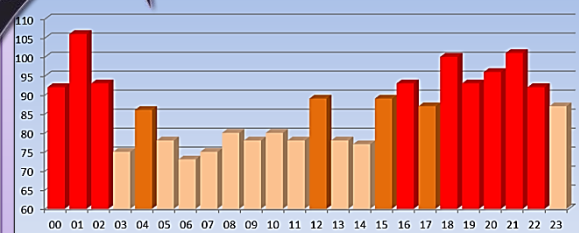
Nom de l'emplacement	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
Rue Principale SUD	08/10/2015 08:40:46	04/01/2016 15:22:13
BILAN		
Nombre de véhicules estimé	56185	
Nombre de véhicules > 50 km/h	7797	
Nombre de véhicules estimés par jour	631	
Vitesse moyenne	41 km/h	
Vitesse maximale	106 km/h	
% des usagers dont la vitesse est > 50 km/h	15 %	

Seules les vitesses > à 60km/h sont prises en compte, pour réaliser les 2 graphiques.

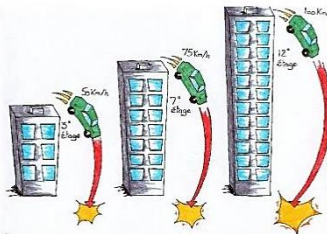
Horaires pour lesquels les vitesses sont les moins respectées



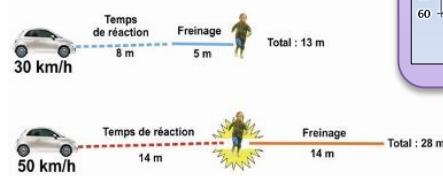
Vitesses Maximales en fonction des créneaux horaires



Choc fonction de la vitesse



Freinage en fonction de la vitesse



(Temps de réaction : Environ 1 s - Freinage par temps sec)



Un nouvel ouvrier communal



Pose d'un panneau d'information.



Réhabilitation du mur nord du Club-House

Vous l'avez tous remarqué, aller et venir dans la commune, pelle, pioche, truelle rien ne lui fait peur, toujours actif, c'est Alexandre notre nouvel ouvrier communal. Engagé par interim puis sous contrat depuis le 04 janvier 2016, il n'a pas ménagé ses efforts et vous pouvez déjà apercevoir les résultats. Agé de 43 ans, résidant à Obenheim, il est marié et père d'un jeune garçon.



La souche n'a pas survécu



Cérémonie du 11 novembre



Le 11 novembre, une partie de la population s'était réunie pour une cérémonie en mémoire de la signature de l'armistice. Après le dépôt d'une gerbe par M. le Maire et ses adjoints, des membres de la chorale ont entonné la Marseillaise puis trois élèves ont lu avec application des lettres de soldats. Enfin, tout ce petit monde s'est réuni à la Mairie pour un verre de l'amitié.

Tu ne saurais croire l'héroïsme de nos soldats. Hier devait avoir lieu l'attaque d'une tranchée allemande. Au signal, les lieutenants s'élancent en criant: « En avant ! », « A l'assaut ! », « Pour la France »; et l'un d'eux entonne La Marseillaise. Derrière eux, toute la section. Quel élan, quel enthousiasme pour ces hommes qui savent pourtant qu'ils n'ont aucune chance. Les lieutenants meurent, frappés à la tête. Les soldats tombent à leur tour. Impossible d'avancer. Les vivants se couchent et tentent d'amonceler de la terre devant leur tête pour se protéger des balles. Le commandant leur fait dire de se replier. Hélas, on ne peut ni avancer, ni reculer. Il faut attendre la nuit. Au soir, un blessé me dit: « Ce qu'il faut souffrir pour la France. »



Lettre du Dr Martin-Laval à sa sœur, 1915.



Coups de gueule

Quand les « Idiots du village » s'amusent.



- ✓ Vous prenez quelques jeunes et moins jeunes, oisifs et sans cervelle.
- ✓ Un terrain de jeu, de préférence à proximité d'un lieu culturel et de mémoire.
- ✓ Vous vous échauffez avec quelques verres d'alcool et cigarettes.
- ✓ Il vous faut maintenant créer le matériel, pour cela vous prenez une grande bouteille plastique remplie d'eau et de gravier.
- ✓ Vous avez maintenant l'arme parfaite pour détruire ce qui vous entoure.
- ✓ Pas de gagnant dans ce jeu, que des perdants, la municipalité donc les administrés qui dépenseront une centaine d'euros pour réparer et quelques énergumènes qui étalent leur médiocrité au grand jour !



NO COMMENT!



La régression d'une communauté commence par le dénigrement du travail d'autrui !



Vie associative : bougeons ensemble...



L'ASLCB en récidive !



La place de la laiterie magnifiquement décorée

Cette année encore, les membres de l'ASLCB n'ont pas ménagé leurs efforts afin de décorer le village pour les fêtes de fin d'année. Tâche pas très aisée cette année en raison des travaux dans la commune et de la nécessité de rentrer les chariots, dédiés au fleurissement, pour réfection. Un grand merci à tous les participants pour cette magnifique réalisation.



Conseil de Fabrique

Comme chaque année, le mois de décembre annonce les réjouissances à venir et entre autres la célébration de Noël.



Vue d'ensemble de la crèche

A cette occasion la mise en place d'une crèche à l'église Saint Martin revêt une grande importance pour notre village. Cette année, pour pallier le nombre insuffisant de personnes disponibles au sein du Conseil de Fabrique, des membres du Conseil Municipal et l'ouvrier communal ont mis la main à la pâte.



Afin de laisser un espace visuel suffisant, la crèche a été installée sur une plateforme. De plus, la rénovation de la cabane ainsi que l'achat de nouvelles guirlandes donnent un ensemble agréable à regarder.



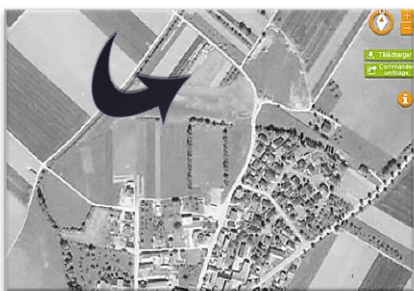
Association de pêche de Bolsenheim

Après un été caniculaire qui a nécessité de gros efforts pour oxygéner au maximum les pensionnaires de l'étang, l'APB a effectué des travaux de curage. Ceux-ci, ont été décidés il y a 2 ans déjà et ont pu être effectués grâce à la disponibilité de la pelle à bras long.

La profondeur augmentée à environ 2,50m donne maintenant à la faune aquatique un espace suffisant pour s'ébattre et prospérer pour le plus grand plaisir des licenciés de l'APB. Et comme ce n'est pas dans l'air du temps de « gâcher », le sable retiré a été évacué par une noria de tracteurs pour stabiliser des chemins du ban communal.



La pelleteuse en action



1^{ers} coups de pelle - Photo aérienne de 1989

Historique

- Année 1989 : premiers coups de pelle pour la création de l'étang de pêche (Cf. photo aérienne ci-dessous).
- Février 2006 : agrandissement de l'étang à une surface de 15 ares.
- Septembre 2011 : pose de paleplanches.





La Page du correspondant défense

Sources:
Ministère
de la Défense

Les Armées Françaises face au terrorisme à l'étranger

L'année 2015, restera l'année où la France est rentrée officiellement en guerre contre le terrorisme. Cette année 2015 avait débuté avec les attentats de Charlie Hebdo, de Montrouge et de l'Hyper Cacher, les 7, 8 et 9 janvier, et s'est achevée avec ceux du Stade de France, du Bataclan et des terrasses parisiennes, le 13 novembre. Des mesures exceptionnelles ont été prises au niveau national pour protéger le pays et sa population et largement relayées par les médias. Cependant, la protection de notre pays ne s'arrête pas à nos frontières. De nombreux moyens contribuent au quotidien à la lutte armée contre le terrorisme et à l'assistance aux pays partenaires dans le cadre d'accords, par le soutien d'environ 7000 militaires loin de leurs foyers et de leurs familles. De toutes les opérations menées par la France à l'étranger, deux sont essentiellement tournées vers la lutte antiterrorisme.

34000

C'est le nombre de militaires déployés quotidiennement, en mission ou en opérations en France comme à l'étranger dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Lancée le 19 septembre 2014, **Chammal** est une opération conduite par les armées françaises en coordination avec nos alliés présents dans la région, pour assurer un soutien aérien aux forces armées irakiennes dans leur lutte contre le groupe terroriste autoproclamé Daech.

Missions :

L'objectif de l'opération Chammal et des forces alliées est dans un premier temps de mettre les éléments de Daech à la portée des forces armées irakiennes, c'est-à-dire de renverser le rapport de force.

- Pour ce faire, l'action des forces françaises consiste à fournir un appui aérien aux forces armées irakiennes.
- Cet appui aérien comporte deux volets : des missions de renseignement, et des missions de frappes, qu'elles soient planifiées à l'avance ou non.
- Ces opérations s'inscrivent dans le long terme.



Janvier 2016 (Ministère de la Défense)

Mis sous pression par les opérations coordonnées de la Coalition, Daech a perdu l'initiative sur le terrain et recule en Irak comme en Syrie. Bien qu'il faille conserver à l'esprit que le succès de ces opérations s'inscrira dans le temps long, la situation tactique témoigne d'une amélioration.

Militairement, Daech est ainsi depuis quelques semaines sur la défensive et ne peut revendiquer de gains territoriaux d'importance.

Lancée le 1^{er} août, 2014, **Barkhane** est une opération conduite par les armées françaises en partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso.

Missions

- appuyer les forces armées des pays partenaires de la BSS dans leurs actions de lutte contre les groupes armés terroristes ;
- contribuer à empêcher la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la région.

Info : Ministère de la Défense

Afin de stabiliser cette zone, la force Barkhane poursuit sa lutte contre les GAT, en leur déniaient la possibilité de reconstituer des sanctuaires, en asséchant leurs flux logistiques et en aidant les forces partenaires (pays du G5 Sahel et MINUSMA) à faire face aux défis sécuritaires.

Les opérations visent à réduire la liberté d'action des terroristes et à les priver de leurs moyens de combat, par la recherche et le démantèlement de leurs caches d'armement, de munitions, d'explosifs et de moyens de communication.

Dans le but d'« asphyxier » les groupes armés terroristes (GAT), la force Barkhane intercepte les flux logistiques en faisant un effort particulier sur les zones de transit.



Le saviez-vous ?

LOI n° 2005-270 du 24 mars 2005 portant statut général des militaires.

Article 1 : L'armée de la République est au service de la Nation. Sa mission est de préparer et d'assurer par la force des armes la défense de la patrie et des intérêts supérieurs de la Nation.

L'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation...





Comptes-rendus des conseils municipaux

Résumé des délibérations du Conseil Municipal des 19/10, 12/11 et 14/12:

(Nota : l'intégralité des délibérations peut être consulté en mairie)

	19/10/2015	12/11/2015	14/12/2015
Nombre de conseillers élus	11	11	11
Nombre de conseillers en fonction	11	11	11
Conseillers présents	10	7	10
Absent(e)s excusé(e)s	Mme Sophie COUTAUD	M. Patrick GIRARD M. Patrick HILBOLD M. Jean-Marie KELLER M. Jérôme LAWI	Mme Sophie COUTAUD
Assiste à la séance	Alexandre JUND, chauffagiste		M. Bernard Hermann
Rajouté à l'ordre du jour	Etat d'assiette 2017 ONF	Acceptation don ASLCB Concours du receveur Municipal intérimaire.	Avenant aménagement de l' entrée d'agglomération

CLASSEMENT AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Afin de pouvoir procéder au classement définitif au titre des monuments historiques des objets suivants qui ont été inscrits au titre des monuments historiques le 17 septembre 2012 :

(Ornement blanc, comprenant une chasuble, une étole, un manipule, un voile de calice et une bourse de corporal,)

ADOPTÉ

Exprimés	10
Pour	7
Contre	0
Abstentions	3

Le conseil municipal approuve, après renseignements pris auprès de Mme Marie-Josée RETZ, Présidente du conseil de Fabrique et les recherches effectuées par M. Arnaud Antoni-Arrus

auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la mesure de classement définitif au titre des monuments historiques. Tout est encore sur place et remisé par la Présidente du Conseil de Fabrique.



Pourquoi la commune est-elle partie prenante ?

Après les recherches effectuées par M. Arnaud Antoni-Arrus auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'accord du propriétaire des objets est nécessaire, or la loi considère que tous les objets religieux datant d'avant le Concordat de 1802 appartiennent aux communes, la paroisse n'étant qu'affectataire.

La paroisse est propriétaire des mobiliers et objets postérieurs à cette date ou acquis après cette date. C'est pourquoi, la DRAC a sollicité l'accord du Conseil Municipal pour pouvoir arrêter la décision. Le classement oblige le propriétaire des objets à les conserver dans un endroit approprié, dans un local fermé et ne peut les déplacer sans en avoir averti la DRAC. Il n'a pas non plus le droit de les vendre sans autorisation. Les vêtements de Bolsenheim sont correctement conservés. Il faut aussi que l'ensemble ne soit pas séparé et soit conservé dans le même meuble et ne pas être mélangé à des objets plus récents.

EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT RUE DU CORPS DE GARDE

AVIS FAVORABLE à l'unanimité

Montant total HT à titre indicatif :
17.500 €

Extension du réseau d'assainissement y compris travaux de terrassement et de remise en état des lieux, frais de maîtrise d'œuvre, divers et contrôles réglementaires. Ce chiffrage n'intègre pas la pose des branchements particuliers qui fait l'objet d'un devis adressé au propriétaire ainsi que l'évacuation des déblais.

Vu le projet de construction de M. IMMIG et de MME SEYLER à l'arrière de la rue du Corps de Garde, et les renseignements pris par M. le Maire auprès de le SDEA concernant les éléments techniques et financiers relatifs au renforcement et au bouclage du réseau public d'alimentation en eau potable ainsi que l'extension du réseau d'assainissement :

- Il s'avère que le réseau public d'eau potable dessert déjà la parcelle,
- Il y a lieu d'étendre le réseau d'assainissement sur environ 48 mètres avec fourniture et pose de deux regards en béton.

La commune n'ayant pas la compétence assainissement, les travaux facturés par le SDEA devront être imputés en fonctionnement compte 61523.

FERMAGE

Location des biens communaux – Récupération taxe Chambre d'Agriculture 2015

Monsieur Arnaud ANTONI-ARRUS, 2^{ème} Adjoint, propose et demande que le calcul du fermage des baux ruraux subisse la variation de + 1,52 % , conformément à l'évolution de l'indice départemental des fermages.

Il soumet également le calcul du taux à l'are pour le recouvrement de la taxe de la chambre d'Agriculture à hauteur de 50 % soit 0,03487 € à l'are, à récupérer auprès des locataires des biens communaux pour 2015 . Vote effectué après étude des pièces jointes et en l'absence de M. François RIEHL , membre concerné.

ADOPTÉ	
Exprimés	9
Pour	8
Contre	0
Abstentions	1

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Demande d'autorisation présentée par la société SARL Ferme GOETTELMANN - Enquête publique du 1^{er} au 30 octobre 2015 inclus.

l'adjoint au maire, M. Arnaud ANTONI-ARRUS, soumet le dossier de demande d'autorisation et l'arrêté du 7/9/2015 concernant ce point.

En effet, une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation présentée par la société FERME GOETTELMANN en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement exerçant une activité d'élevage de volailles et de porcs à Meistratzheim et Sand.

ADOPTÉ	
Exprimés	10
Pour	7
Contre	0
Abstentions	3

ONF - APPROBATION DE L'ETAT D'ASSIETTE 2017

Ayant entendu les explications de M. le Maire, Chargé de la Forêt, sur «l'état d'assiette des coupes» qui permet d'arrêter les parcelles qui devront être marquées au cours de la prochaine campagne de martelage.

Vu l'article 12 de la « charte de la forêt communale », le Conseil Municipal approuve l'Etat d'Assiette 2017 proposé par les services de l'ONF, et qui concerne notamment la parcelle 2.



Parcelle n°2

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE NON TITULAIRE

Création d'un emploi d'Adjoint Technique à temps complet, en qualité de non titulaire de 2e classe

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35e.

La rémunération se fera sur la base de **l'indice brut: 351, indice majoré: 318**

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3,1 de la loi du 26 janvier 1984, modifié.

ADOPTÉ	
Exprimés	7
Pour	7
Contre	0
Abstentions	0

RYTHMES SCOLAIRES - REVERSEMENT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

Eléments pris en compte

- Article 67 de la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013
- Décret 2013-705 du 2 août 2013
- Perception de 50€ / élève pour 2015-2016
- Acompte du 21/10/2015 pour 96 élèves d'un montant de 1.600 €
- Arrêté préfectoral du 28/12/2012, actant le transfert à la CCPE de la compétence « Service Périscolaire »
- Augmentation des coûts des services consécutifs à la modification des horaires scolaires.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire; le Conseil Municipal décide de reverser à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein l'intégralité de la dotation perçue par la commune pour l'ensemble du RPI au titre du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré.

ADOPTÉ	
Exprimés	7
Pour	7
Contre	0
Abstentions	0

RESTAURATION D'UNE CROIX CHAMPÊTRE ABIMÉE LORS D'UN CHOC

Quelques

- ✓ Devis de la Société Arbogast de 5.640 €.
- ✓ Indemnisation assurance GROUPAMA : 5.363€ (franchise de 277€ comprise).

Après explications du maire, lecture des devis concernant la restauration de la croix, prise en compte de l'avis de l'expert (accord à la société la moins chère), le Conseil Municipal décide la restauration de la Croix champêtre située rue d'Osthouse et d'effectuer les écritures budgétaires.



MODIFICATION DES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ERSTEIN

Le transfert de la compétence relative au Centre Nautique d'Erstein implique le transfert complet de l'équipement : bâtiment et matériels (mis à disposition par la Ville d'ERSTEIN, sans transfert de propriété), et le transfert de l'intégralité des moyens humains (28 agents directement affectés). Cela représente le transfert d'une charge financière annuelle estimée à 1.188.500€, (1.026.500€, coût net fonctionnement et 162.000€, coût moyen annualisé du bâtiment et du matériel).

Le Maire expose qu'il a été envisagé, dans le cadre de l'étude prospective intercommunale relative à la fiscalité professionnelle unique, aux transferts de compétences et à l'organisation des services, suite à l'instauration du régime de la fiscalité professionnelle unique à la date du 01 janvier 2015, le transfert à la Communauté de Communes des compétences relatives aux équipements du Centre Nautique d'Erstein et de la Médiathèque d'Erstein.

Le transfert de la compétence relative à la Médiathèque d'Erstein implique le transfert complet de l'équipement : bâtiment et matériels (mis à disposition par la Ville d'ERSTEIN, sans transfert de propriété), et le transfert de l'intégralité des moyens humains (8 agents directement affectés). Ce transfert de compétence représente le transfert d'une charge financière annuelle estimée à 482.000€, (334.000€ coût net de fonctionnement et 148.000€ de coût moyen annualisé du bâtiment et du matériel).

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE

Vu la demande du 2/11/2015 de Madame la Directrice de l'Ecole intercommunale de la Scheer de Bolsenheim/Uttenheim, qui sollicite la Commune pour une aide aux achats de Noël pour les enfants. Un budget de 6 euros par élève a été retenu comme les années précédentes.

Montant : 576 € pour tout le RPI soit (96 élèves), donc une somme de 288 € pour chaque commune.
Les crédits seront inscrits au compte 6574 du budget primitif 2016.

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de verser à la coopérative scolaire une participation de 6 euros par élève.



Ce qui change !

DISSOLUTION DU CCAS

Selon l'article L.123-4 du code de l'action et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est obligatoire dans toute commune de 1500 habitants et plus. Il est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants et peut être ainsi dissous par délibération du Conseil Municipal dans ces communes. Cette possibilité est issue de la loi NOTRE (n° 2015-991 -article 79) du 7/08/2015 concernant la nouvelle organisation territoriale de la République.

En application de cette loi, le Conseil Municipal vote à l'unanimité après délibération la dissolution du CCAS.

Lorsqu'une commune a dissous son CCAS, elle en exerce directement les compétences, notamment sociales. Les dépenses et recettes émises au titre de l'action sociale sont donc imputées directement sur le budget principal. Cette solution évitera la confection annuelle d'un budget, d'un compte administratif et d'un compte de gestion spécifiques pour seulement 2 ou 3 opérations à comptabiliser.

DON DE L'ASSOCIATION SPORTS LOISIRS ET CULTURE DE BOLSENHEIM (ASLCB)



Le Maire présente le courrier du Trésorier de l'ASLCB, M. Willy EDER, reçu le 10/11/2015 ainsi qu'un chèque de 650 € de l'Association, don versé à la commune de Bolsenheim par décision à l'unanimité du Comité et de l'Assemblée Générale. Ce don est remis pour participation aux frais pour le club house (chauffage, électricité ...)

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le don d'un montant de 650 € de l'ASLCB et autorise le maire ou à défaut un adjoint ayant reçu délégation à accomplir toutes formalités à ce sujet.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR UNE CLASSE DE DÉCOUVERTE

Vu le courrier du 11 novembre 2015 de l'équipe enseignante de l'Ecole intercommunale de la Scheer de Bolsenheim/Uttenheim, qui sollicite la Commune pour une subvention au titre de participation financière au voyage de découverte au centre Alter-ego Muckenbach de Grendelbruch dans le Bas-Rhin, (cela concerne 25 élèves domiciliés à Bolsenheim), et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde et adopte à l'unanimité la subvention.

Subvention : 30€ / enfant / séjour pour la classe découverte du 29/03/2016 au 01/04/2016 (4 jours, 3 nuits) soit 750 €. Les crédits seront inscrits au compte 6574 du budget primitif 2016. Le prix du bus sera payé pour moitié par la commune d'Uttenheim et pour moitié par la commune de Bolsenheim.



Centre Alter-ego Muckenbach de Grendelbruch

FORÊT COMMUNALE : PROGRAMME D'ACTIONS POUR 2016

Le Maire présente le programme des actions retenues (préparation de la végétation avant régénération, fourniture de plants de chêne, plantation, grillage/piquets/clôture, abattage d'arbres, matérialisation des lots ...). Le Conseil Municipal accepte ces travaux et charge le Maire de signer le programme des travaux.

Ce que ça coûte :
4.390 € HT, hors honoraires (863 + 235 €).

ATIP - Approbation des conventions relatives aux missions retenues

L'Agence territoriale d'ingénierie publique sur les rails



L'Agence territoriale d'ingénierie publique (ATIP) du Bas-Rhin a été officiellement lancée le 14 septembre par les 404 collectivités déjà adhérentes. La mise en service effective est prévue pour le 1er janvier 2016.

Pourquoi une agence d'ingénierie publique ?

L'ATIP a été initiée par Le Conseil Départemental du Bas-Rhin, sous la présidence de Guy-Dominique Kennel, pour répondre à la perte de la clause de compétence générale des départements décidée par la loi Notre. L'objectif de cette agence s'inscrit dans une logique de mutualisation des moyens et des compétences pour garantir aux communes et communautés de communes un accompagnement et une expertise dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement. Pour cela, 80 agents issus du Conseil Départemental continueront de mettre leur expérience au service des collectivités locales pour les missions suivantes :

- instruction des demandes d'Autorisation du droit des sols (ADS),
- gestion des paies des employés de petites communes,
- gestion des listes électorales,
- gestion de plan locaux d'urbanisme,
- gestion des plateformes d'activité.

La commune de Bolsenheim a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibérations du 4 mars 2015 et 21 mai 2015.

Ce faisant le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le choix des missions d'accompagnement qui lui sont nécessaires parmi celles proposées.

Missions d'accompagnement choisies – Tarifs 2016		
Aménagement & urbanisme	Traitements des personnels & indemnités des élus.	Tenue de liste électorale
Montant de la contribution par ½ journée d'intervention (fixé par comité syndical ATIP)	Montant d'établissement de paie/agent, élu/an (e-services ou e-services+édition)	Montant de suivi de la liste électorale/électeur (e-services ou e-services+édition)
300€	Contribution complémentaire 70 € / 75 €	Contribution complémentaire 0,34 € / 0,38 €

① Dans un but de solidarité, les membres dont l'établissement des bulletins de paie est inférieur ou égal à 5 bulletins par mois sont exemptés de contribution complémentaire.



Mur de réalignment

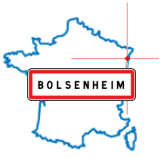
AVENANT AU MARCHÉ: AMENAGEMENT DE L'ENTRÉE D'AGGLOMERATION NORD

Les travaux supplémentaires ont fait l'objet d'un avenant n°1 en cohérence avec les prix unitaires du marché initial.

A la demande du Maître d'ouvrage, l'aménagement a été étendu jusqu'au droit de l'aménagement précédant au Nord.

- Réalisation d'un mur de réalignment de propriété.
- Abaissement des trottoirs aux normes « mobilité réduite » au passage piétons devant la propriété de MULLER Richard.
- Bitume trottoir à l'intersection « route principale, rue des Vosges »
- Un rang de pavés le long de la propriété Dubief.

Avenant n° 1	
Taux de TVA	20%
Montant HT	3341.75 €
Montant TTC	4010.75 €



DIVERS

Convention fourrière SPA Moyenne Alsace

- Vu la délibération du 3/9/2015 concernant ce point, le maire explique qu'il s'est quand même senti obligé de signer cette convention (après discussion avec certains élus) puisque pour toutes les communes, la fourrière est une obligation légale ;
- Vu l'affluence des demandes à la fourrière d'Ebersheim et pour laisser une chance à la commune de Bolsenheim d'y adhérer, le Président a à plusieurs reprises relancé la commune pour connaître sa décision (décision négative dans un premier temps suite à la délibération du 3/9) en signalant que sans réponse avant le 1er octobre concernant l'accord de convention, il ne serait plus en mesure d'assurer la fourrière pour la commune car il ne peut pas absorber davantage de communes .

- Vu que pratiquement toutes les communes du canton d'Erstein ont signé la convention avec cette fourrière ;
- Etant donné, donc, que la commune ne disposait plus de fourrière depuis le 1er septembre .
- Vu l'obligation légale d'en posséder une .
le Maire a donc signé ce document.

Les conseillers comprennent la décision du maire et n'émettent finalement aucune objection quant à cette adhésion. Cependant quelques conseillers précisent qu'étant donné le coût supporté par la commune il serait souhaitable que la mise en fourrière des animaux errants soit bien mise en application.

Chauffage :

- La chaudière située à la mairie étant pratiquement hors service, son remplacement est nécessaire à court terme. La commission bâtiments communaux s'est réunie le 13/10/2015 à ce sujet. Après différents entretiens avec M. Alexandre JUND, et souhaitant avoir encore d'autres devis sur le mode de chauffage réversible air-eau proposé le Conseil Municipal décide de délibérer sur ce point au prochain conseil municipal dès que tous les éléments seront réunis.
- M. Jean-Marie KELLER souhaiterait que le chauffage fonctionne correctement au Club-House quand il y a fête patronale.

Voirie

M. Albert HARTMANN :

- Soulève le problème de l'alignement du terrain de la parcelle, lieu-dit Werbel section 3 parcelle 157. En effet, cette parcelle n'est pas alignée et déborde sur le trottoir.
- Met en évidence le vieillissement de l'éclairage public. En conséquence, il sera nécessaire de prévoir d'ici un an ou deux une étude de marché pour rénovation.
- Les véhicules roulent de plus en plus vite dans la rue du Stade. MM. Michel WISSER et Arnaud ANTONI-ARRUS soutiennent que le phénomène s'est accentué depuis que la chaussée a été refaite. Ce point étant constamment soulevé en séance du conseil municipal, les conseillers estiment qu'il faudrait, pour des raisons de sécurité, faire intervenir les forces de l'ordre. De plus M. Arnaud ANTONI-ARRUS propose de faire venir quelqu'un de la Direction Départementale des Territoires (ralentissement, stationnement ...) pour trouver des solutions car ce point est constamment abordé en séance du conseil municipal.
- Le Maire informe les conseillers que le gaz de Strasbourg a posé des conduites jusqu'à l'entrée du village, ceci dans le cadre des travaux de l'itinéraire cyclable pour ne pas avoir à rouvrir la chaussée. Gaz de Strasbourg en a donc profité pour effectuer cette installation qu'elle a prise entièrement en charge. Pour l'instant aucun projet d'extension n'est envisagé.
- Lotissement « La Mayenne»: Sur la place de retournement il a été décidé de mettre en place un gravillonnage (initialement prévu des plantations/pavés). Dans le cadre d'une future rétrocession de la voirie à la commune, son avis a été sollicité sur le choix de la couleur. Les conseillers chargent Madame Michèle SCHAAL de choisir la couleur et M. le Maire suggère la couleur saumon.

Art. code rural L.211-22 - L.211-24

Il appartient aux maires selon le code rural d'empêcher la divagation des animaux errants. Chaque commune doit donc posséder sa propre fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés ou en état de divagation, soit adhérer à un service d'une fourrière établie sur le territoire.



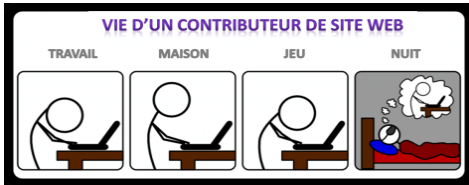
Club House

Commission salle des fêtes: M. Patrick GIRARD signale que le manque d'informations avant chaque manifestation ou une utilisation quelconque de la salle engendre des problèmes d'installation. Il est nécessaire de réfléchir au sein de la commission à ce qui va bien, à ce que ne va pas et à ce qui pourrait être amélioré .

Fleurissement ; espaces verts

M. Patrick GIRARD remercie au nom de la commune, M. Michel WISSER, qui a fait un don à la commune d'un souffleur thermique en parfait état de marche.

Site Internet



Futur site internet de la commune de Bolsenheim: M. Jérôme LAWI passe une projection et montre des exemples de ce que pourrait être ce site qui est en cours d'étude. Il explique les fonctionnalités possibles. Les conseillers en charge de la communication

choisiront un style de site qui sera confronté aux choix des différentes communes de la CCPE. Cette procédure permettra à la société SYNAPSE de proposer une maquette pouvant convenir à tous.

Des formations sont prévues pour les administrateurs (M. Jérôme LAWI, M. Patrick GIRARD) et pour les contributeurs (MMES Catherine SCHMITZ, Christine HUCHELMANN et M. Arnaud ANTONI-ARRUS) du futur site.

Le saviez-vous ?

Administrateur : dans notre cas, il gère le site (fonctionnalités, droits d'accès, organisation structurelle et hiérarchique, validation des contenus, respect de la déontologie).

Contributeur : il est chargé de la partie éditoriale (Rédaction, mise en page).

Service public

M. le Maire présente le rapport annuel 2014 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets. M. Albert HARTMANN donne quelques explications et des indications chiffrées. M. Patrick GIRARD trouverait normal d'obtenir des informations dans le cas de mauvais payeurs, notamment lorsqu'il s'agit d'entreprises.

Bulletin communal

Monsieur Patrick GIRARD signale qu'il y a un excellent retour et que, globalement, les gens trouvent le « Bolsemer Blattel » pédagogique. Le Maire remercie toute l'équipe et les félicite pour leur savoir-faire.

Photos & archives:

- M. Patrick GIRARD souhaiterait faire une exposition et/ou réaliser un ouvrage de photos anciennes (photos collectées par MM. Bernard ZURCHER, Raymond KNOPF et Bernard HERMANN) , mais d'après lui on ne peut pas présenter les photos comme ça sans l'accord des intéressés ou de la famille. Vous pouvez donner votre avis sur les moyens habituels de communication ; merci !
- M. Bernard HERMANN remet à Monsieur le Maire des archives exceptionnelles que les conseillers ont plaisir à consulter. C'est le patrimoine de la commune. Il en est bien sincèrement remercié.

Parc informatique de l'école

M. Jérôme LAWI (suite à la demande des conseillers lors de la dernière réunion) a fait un état des lieux du parc informatique à l'école. Tout est assez vieux, matériel de piètre qualité et les conditions ne sont pas optimales pour travailler dans de bonnes conditions. M. Jérôme LAWI fait différentes propositions sommaires, pour changer ou améliorer le site, à moyen terme ou à plus long terme. M. Arnaud ANTONI-ARRUS suggère la mise en place d'un échancier dans lequel on prioriserait les investissements. Il faudra prévoir une commission scolaire pour statuer sur ce point et M. Jérôme LAWI est chargé d'établir un état des lieux chiffré et détaillé. Merci à M. LAWI pour son intervention.

Finances : balance 2015 de la commune de Bolsenheim

Monsieur le Maire présente la balance générale avec les articles 001 et 002 (excédents). Il se dégage au 10/12/15 le résultat suivant: excédent de 178.379,06 euros.



Investissement	Total Budget	Réalisation
Dépense	296000,00	159569,07
Recette	296000,00	195370,60
Excédent	0,00	35801,53
Fonctionnement	Total Budget	Réalisation
Dépense	425085,95	216129,22
Recette	425085,95	358706,75
Excédent	0,00	142577,53
Résultat	Total Budget	Réalisation
Excédent	0,00	178379,06

Etat Civil

Décès

M. le Maire, ses Adjointes et le Conseil Municipal s'associent à la peine de la famille et présentent leurs sincères condoléances.



Mme Lysiane, Raquel JACQUES née LALOUM.
Décédée le 24/10/2015 au 5, rue des Vergers à Bolsenheim.



Mariage



Le 17 octobre 2015 :
Lionel , Guy SCHAAL
et
Tania GUNSETT
domiciliés 3, rue du Ruest
à Bolsenheim



Cliché effectué par Bernard ZURCHER, un amoureux de la nature et de son village (année 2000).



Rehfusplatz 11 - 77694 Kehl
Tél.: 03 88 76 68 98 - Fax: +49 (0) 7851 9479-10

INFOBEST correspond à l'acronyme allemand **INFO**rmations und **BE**ratungs**ST**elle (structure de conseil et d'information). La structure créée en 1993 est basée à Kehl et est cofinancée par des collectivités françaises et allemandes. Les INFOBESTs sont les premiers interlocuteurs pour les questions transfrontalières entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Leur objectif est de faciliter et de le quotidien transfrontalier dans le Rhin Supérieur.

Conférence de presse du jeudi 14 janvier au Pôle de compétence pour les questions européennes et transfrontalières à Kehl, siège de l'INFOBEST Kehl / Strasbourg.

2015
4732 demandes traitées

- Retraites
- Fiscalité
- Assurance maladie
- Déménagements
- Droit du travail
- Chômage
- Réglementations
- Offres culturelles

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'INFOBEST Kehl-Strasbourg souhaite davantage augmenter son offre d'information aux entreprises employant des travailleurs frontaliers mais aussi envers les administrations et organismes publics.

Président Scherer: Soutenir le développement d'un marché de travail transfrontalier.

14. janvier 2016 - L'INFOBEST Kehl/Strasbourg, structure de conseil et d'information sur les questions transfrontalières dans le Rhin Supérieur, souhaite davantage informer les entreprises et ainsi contribuer au développement du marché du travail transfrontalier.

Le Landrat Frank Scherer explique : « qu'en plus de la coopération avec les administrations sur des cas transfrontaliers, la structure souhaite en 2016 mettre l'accent sur le conseil aux entreprises employant des frontaliers et ainsi contribuer au développement du marché du travail transfrontalier » et « participer aux nombreuses initiatives transfrontalières pour un marché du travail transparent dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ».

Infos, divers

Le Département du Bas-Rhin a mis en place un nouveau dispositif de Navettes des Neiges à destination du Champ du Feu. Tous les détails sont accessibles sur le site :

<http://www.bas-rhin.fr/transports/reseau-67/lignes-touristiques/navettes-neiges-direction-champ-feu>



- de Strasbourg via Obernai (ligne 258)
- de Schirmeck via Saint-Blaise (ligne 252)
- de Barr via Le Hohwald (ligne 542)
- de Sélestat via Villé (ligne 511)



Casting des talents en février pour la soirée du 23 avril 2016 organisée par le Lions Club de Benfeld-Erstein à

Salle des Fêtes de Benfeld. Inscriptions et informations : mairie de Benfeld ou d'Erstein

jeunes.artistes@lions-benfeld-erstein.org
www.lions-benfeld-erstein.org

Casting pour le 2e Tremplin des Jeunes Artistes à Benfeld !



Clôture des inscriptions le 31/01/2016

Age : de 10 à 22 ans

Catégories : Musique, Chant, Danse, Magie, Humour, Cirque, Théâtre etc.

dépôt de pain

C'EST FINI !

Malgré tout les efforts consentis par Christiane et la municipalité, le dépôt de pain est fermé par manque de clientèle. Merci Christiane d'avoir essayé et cru en ce qui aurait pu être une belle aventure !

Le SDEA fait peau neuve



Toujours plus proche de vos besoins, le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) Alsace-Moselle fait évoluer son site Internet en fonction de vos attentes. Moderne et ergonomique, il vous permet d'accéder rapidement à l'information dont vous avez besoin à n'importe quel moment et depuis n'importe où.

Découvrez-le dès maintenant ! www.sdea.fr



Conclusion sanitaire :

Eau destinée à la consommation humaine répondant aux limites et aux références de qualité réglementaires pour les paramètres analysés.

Résultats des analyses d'eau effectuées sur le réseau de Bolsenheim. Prélèvement du 09/12/2015 (Ecole, robinet lavabo des toilettes filles).

PLV n° 06700152399

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Caractéristiques ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<2,5	mg/L Pt				15
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,2	NFU				2
MINÉRALISATION						
Conductivité à 25° C	672	µS/cm			200	1100
Paramètres AZOTES & PHOSPHORES						
Ammonium (en NHA)	<0,01	mg/L				0,1
Paramètres MICROBIOLOGIQUES						
Bact. Aér. revivifiables à 22°-68h	8	n/ml				
Bact. Aér. revivifiables à 36°-44h	8	n/ml				
Bact. Coliformes / 100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques / 100ml-MS	<2	n/100mL		0		
Escherichia coli/100ml-MF	<3	n/100mL		0		

Infos, divers.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible



Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

2/ SE CACHER

1 Enfermez-vous et barricadez-vous



2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils



3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol



4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)



5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone



3/ ALERTER ET OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque



Gardez les mains levées et ouvertes



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau** et **@gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste





Journal d'actualité autour du plus beau village d'Alsace : Bolsenheim
 Contact : contact@bolsemer.fr ou sur notre répondeur : 09 72 47 55 25

27

UTTENHEIM
Lundi 1^{er} février

Prendre un café



Sauver une vie



10 min
La générosité est à votre portée

Donnez votre sang ! 

LA ROUTE DE VOTRE BOUCHER PASSE PAR BOLSENHEIM



- Mardi et vendredi matins à Bolsenheim.
- Marché de Schaefferheim le vendredi soir.



PUB

**DEVENIR PROPRIÉTAIRE :
CONSTRUISEZ VOTRE PROJET AVEC L'ADIL 67 !**



Le renforcement du prêt à taux zéro (PTZ) par l'État est effectif depuis le 1^{er} janvier 2016.

Il a pour objectif de favoriser l'accès à la propriété.

Pour établir gratuitement un diagnostic budgétaire ou un plan de financement personnalisé en tenant compte de l'ensemble des aides, les particuliers qui ont un projet d'achat ou de construction d'un logement peuvent **prendre rendez-vous à l'ADIL du Bas-Rhin** :

En composant le 03.88.21.07.06
Horaires d'ouverture :

lundi-mardi-jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30.
mercredi : de 13h30 à 17h30.
vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 .

En formulant la demande via le formulaire de contact disponible sur le site www.adil67.org

Recrutement 2016

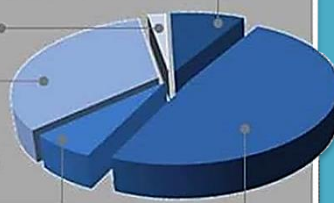
200 officiers
 >> 150 officiers sous contrat
 dont près de **60 pilotes et navigateurs**

50 volontaires

750 militaires techniciens de l'air
 >> env. 50% filière **sécurité protection**

150 élèves techniciens

2.350 nouveaux aviateurs



1.200 sous-officiers
 >> **70%** filières techniques

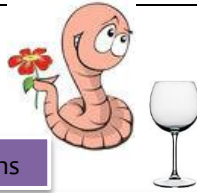
PLUS DE 2.300 EMPLOIS EN 2016

Cette année, l'armée de l'air recrute environ 2300 nouveaux aviateurs. Les profils recherchés sont variés : de la 3e à Bac+5, avec ou sans expérience professionnelle. La majeure partie des 50 métiers proposés est accessible avec un Bac, y compris celui de pilote et l'essentiel des recrutements se fait entre 17 et 25 ans (dès 16 ans pour les élèves techniciens et jusqu'à 30 ans pour les officiers sous contrat du personnel non navigant).

Vous avez une activité professionnelle, vous habitez Bolsenheim ou cette activité intéresse notre village, vous avez besoin d'un encart publicitaire, alors cette page est la vôtre ! Contactez le Bolsemer.



Note d'humour !



« Dans une main, j'ai un VER de terre et dans l'autre, un VERRE d'eau.
J'ouvre les deux mains et... les deux VER... (?) tombent. »
Comment faudrait-il écrire : « VER..... » , à votre avis ?

Les dictons

E Volk wu sini Sproch uf'git, behaltet sind Karakter nit.
(un peuple qui ne conserve pas sa langue, perd son caractère).
« Ich weiss es nit » isch ken Antwort.
(« Je n'en sais rien » n'est pas une réponse).
Lieb din Nochbar, awer loss d'Mür steh.
(Aime ton voisin, mais laisse le mur debout).
Fliest nach Niklaus der Rebensaft, so bringt der Winter keine Kraft.
(De la sève après Saint-Nicolas, un hiver sans force viendra).
Janner, du Zanner, Holzverbranner !
(Vilain janvier si froid, tu brules beaucoup de bois).



Un mécanicien achevait de remonter les cylindres d'un moteur quand il aperçut un cardiologue réputé, les bras croisés, attendant en retrait. "

Docteur, venez voir quelque chose", crie le mécanicien. Un peu surpris, le cardiologue s'avance, alors le mécanicien se redresse et en s'essuyant les mains, lui dit : « Docteur, vous voyez ce moteur ? Je viens de l'ouvrir, de démonter les valves et les soupapes et j'ai réparé tout ce qui était défectueux. Bref, je lui ai fait une opération à cœur ouvert. J'ai tout refermé et maintenant, ce moteur tourne comme un moteur neuf. Comment se fait-il que je gagne 25.000 euros par an alors que pour un travail identique, vous gagnez plus de 500.000 euros ? »



Le cardiologue réfléchit quelques secondes et, sourire en coin, dit au mécanicien : « Essayez de le faire pendant que le moteur tourne... »

VERS D'AVANTAGE D'AUTENTICITÉ POUR LA RÉFORME DES RÉGIONS



Trois mères juives alsaciennes se rencontrent près de la synagogue de Strasbourg. Elles parlent de leurs fils. Chacune est intimement persuadée qu'elle a le meilleur et elle veut imposer cette idée aux autres.

-Miner Sohn isch so rich dass er d'stadt Strossburikennt kaufe.
(Mon fils est tellement riche qu'il pourrait acheter la ville de Strasbourg.)

La deuxième mère d'enchaîner :

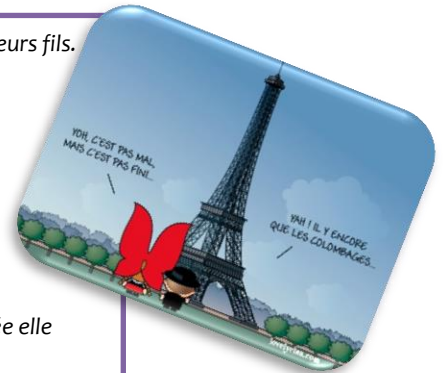
-Miner sohn isch so rich dass er d'stadt Paris kennt kaufe.)
(Mon fils est tellement riche qu'il pourrait acheter la ville de Paris)

La troisième, pour ne pas rester en reste.

-Miner sohn isch so rich dass er d'stadt New-York kennt kaufe.
(Mon fils est tellement riche qu'il pourrait acheter la ville de New-York.)

Survient une quatrième mère juive qui n'a pas perdu un seul mot de la conversation. Un peu étonnée elle constate :

-Meini Sie dass miner sohn die drei stadt will verkaufe ?
(Pensez vous que mon fils soit disposé à vendre ces villes ?)



Ton rire

Je l'entends gargouiller de bonheur au soleil
Frais et joyeux comme une jeune truite de rivière
Il pétille comme des raisins fraîchement pr essés
Jaillit ravi et plein de vie de la source dorée

Ton rire

Din Làche

Ich heer's wie's glickli in de Sonne plätschert
Frisch un luschtig wie e jungi Bächforell
Es sprudelt wie Triwel des gräd gekeltert
Vergniejt un lätwendü üss de goldig Quell
Din Làche.

Il grimpe le long du vieux cerisier au fond du jardin
Léger et souple entr e les feuilles fraîches du tronc
Se cache malicieusement dans l'écorce ridée
Pour se volatiliser tout doucement dans un chant d'oiseau

Ton rire

Es lächt sich hoch àm àlte Kirschbaum hinte
Lichte un gschmeidig, zwische frischem Laub àm Stämm
Versteckt sich schelmisch in de fältig Rinde
Un Verschwind gänz liise im e Vöjelgsäng
Din Lächte.

Version française : Edgar Zeidler

Raymond Weissenburger - Munchhausen (1943)

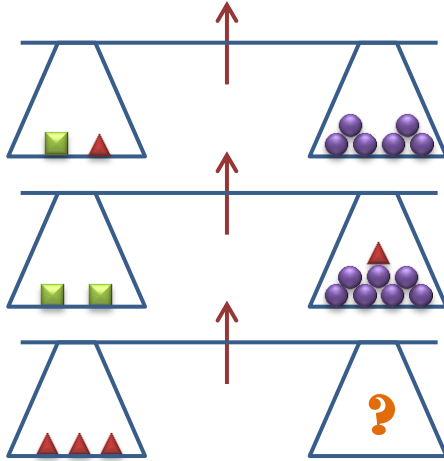




Les jeux (pas que pour les enfants...)

Les Balances

Les deux premières balances sont équilibrées. Combien faut-il déposer de boules sur le plateau droit de la 3^e balance pour obtenir le même résultat ?



Charade

- ✓ Mon 1^{er} sort de la gueule du chien.
- ✓ Mon 2^e tourne autour du soleil.
- ✓ Mon 3^e n'est pas très ouverte.
- ✓ Mon 4^e est comme « il est » avec « vous ».
- ✓ Il faut traverser la Manche pour se rendre dans mon tout.



Diaboliquement votre

666

Quelle est la particularité du diabolique 666 écrit en chiffre romains ?

Les solutions du numéro précédent

Histoire de sous ...

Il s'agit d'un problème de logique : Chaque somme économisée correspond à la place de la 1^{ere} et dernière lettre des prénoms dans l'alphabet :

FabieN : F = 6 ; N = 14 soit 614

AymeriC : A = 1 ; C = 3 soit 13

...

FabricE : F = 6 ; E = 5 soit 65

Sans voyelles

A	U	X	I	L	I	A	I	R	E
S	T	Y	L	O		B	L	E	U
P	E	L	E	R	A	S	A	R	
E	R	E	R		J	I	N	C	A
R	I	M	B	A	U	D		S	S
I	N	E	D	I	T	E	S		I
T	E	S		N	E		U	R	E
E	S		D	E	S	S	E	I	N

Toujours plus

- PLEUVOIR
- ENVIABLE
- DISCIPLE
- DURAMENS
- LORRAINE

L'arbre mathématique

Réponse : 20

On soustrait les nombres proposés puis on multiplie le résultat par 2.

Suite logique

A-E-D-L-P-L-J-D-G-E-A

Il s'agit des premières lettres initiales de la Marseillaise.



Anastar

Trouvez le nom d'un tableau et celui de l'artiste qui l'a peint dans les 2 anagrammes ci-dessous.

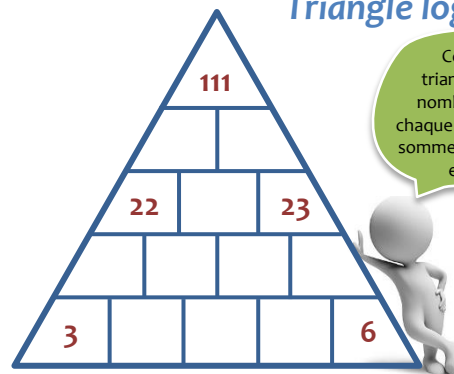


Mots rayés

Rayez une lettre par mot afin que les lettres restantes forment dans l'ordre un nouveau mot. Notez les lettres rayées à droite pour écrire verticalement un mot de 8 lettres.

R	E	M	P	L	I	→	
V	O	I	L	E	S	→	
C	O	D	E	U	R	→	
C	L	O	Q	U	E	→	
D	E	C	H	U	E	→	
D	O	U	C	H	E	→	
P	L	A	I	N	T	→	
P	R	E	A	U	X	→	

Triangle logique



Compléter ce triangle afin que le nombre inscrit dans chaque case soit égal à la somme des deux situées en dessous.

Bolsemer,

Merci pour votre aide et votre soutien à la publication de cette nouvelle parution. Nous comptons sur vous et vos retours pour les prochaines éditions.

Toute l'équipe du Bolsemer Blaettel

Note écologique

Le bulletin communal est depuis toujours édité au format papier. Cependant, cela a un impact écologique non négligeable. En effet, la trentaine de pages imprimée par foyer de Bolsenheim (180 foyers) représente 5400 pages (= moitié d'1 arbre) imprimées par édition. De plus, cette impression a aussi un impact économique pour la commune (et donc pour vous) car cette dernière coûte un peu plus de 3€ par Bolsemer imprimé.

Pour ces raisons, nous vous proposons une alternative plus économique et écologique : fournir à ceux qui le souhaitent une version informatique du Bolsemer Blaettel plutôt qu'une version papier.

Ca m'intéresse, mais comment ça fonctionne ?

Faites-nous un mail à l'adresse suivante : contact@bolsemer.fr

Avec en objet la phrase suivante : « NON au SBB papier ! »

Précisez dans le corps du message les informations suivantes : votre nom, prénom et adresse

Postale ou pour les plus modernes, flashez le Qr code ci-contre et remplissez les champs appropriés.

Pour récompenser ce geste écologique, à chaque nouvelle édition, les personnes inscrites dans la mailing liste recevront le Bolsemer au format informatique une semaine avant les personnes qui reçoivent la version papier. Vous recevrez aussi par la suite un lien vers une page permettant le téléchargement de toutes les éditions du Bolsemer.

A ce jour **8 foyers** ont demandé à ne plus recevoir la version papier du bolsemer Blaettel. Merci pour ce geste écologique. Déjà une baisse de 180 pages à imprimer. Encore un effort !



La BD du Bolsemer

